

TRANSITION ÉCOLOGIQUE UN ENJEU QUI DOIT DÉPASSER LES ANNONCES

Le président de la République a fait ces dernières heures un certain nombre d'annonces concernant la Transition Écologique, et pour ce qui concerne notre secteur, la Transition Énergétique.

L'annonce faite sur la fermeture des centrales à charbon de Cordemais et Saint-Avold encore en service doit être mise en perspective avec le fait que ce même gouvernement avait programmé leur fermeture en 2023 notamment pour Saint-Avold, ce site faisant d'ailleurs l'objet d'un PSE qui avait conduit à des licenciements...

C'est la perspective de ne pas pouvoir tenir l'équilibre « offre/demande » de l'hiver dernier qui avait conduit à revoir sa décision, « Gouverner c'est prévoir », dit-on...

FO s'interroge d'ailleurs sur la nécessité affichée de fermer ces deux centrales alors même que nos voisins allemands ont eux autorisé 27 centrales à charbon (supplémentaires) à reprendre leur production...

D'autres annonces concernent des travaux sur le prix de l'électricité, et la volonté de maintenir le cadre actuel de dérégulation et de marché européen et « en même temps » contrôler les tarifs... À peu près aussi malin que la vente à perte des carburants! Le gouvernement semble apprécier se tirer des balles dans les pieds... A minima, et sur la forme, il y a urgence à changer de cabinets-conseils en communication! Sur le fond du sujet, il faudrait faire preuve de courage politique, pour enfin privilégier l'intérêt général et mettre un terme à la dérégulation du marché de l'énergie!

Ces annonces sont l'occasion pour FO Énergie de réitérer sa proposition de création d'un Pôle Public Nationalisé de l'Énergie Décarbonée. Car cet outil d'aménagement du territoire, de compétitivité, d'égalité républicaine, d'indépendance énergétique et répondant aux enjeux de financement de la Transition Écologique est une solution responsable et pragmatique compte tenu du contexte énergétique actuel.

L'occasion de rappeler aussi qu'il ne peut être question pour FO Énergie de laisser le monde nouveau de l'Énergie (ENR, Biomasse, Méthanisation,...) se développer sans que les salariés de ce secteur qui produisent, transportent, distribuent, commercialisent et qui contribuent au fonctionnement et au développement de ce nouveau monde ne soient au Statut des IEG.

